



GROUPE RATP

Syndicat des Cadres,
des Agents de Maîtrise
et des techniciens supérieurs

**ENCADR'ACTUA
SEC**

24 mai 2005

LE HARCELEMENT S'INVITE A LA TABLE RONDE SECURITE

Lors de la table ronde sur la prévention urbaine et la sécurité qui s'est déroulée vendredi 20 mai 2005, la C.F.E.- CGC RATP a tenu à apporter son soutien à l'ensemble de l'encadrement du département SEC, victime du comportement de certains agents bien instrumentalisés par certains syndicats.

Un extrait de notre déclaration figure au verso de ce document.

Cette table ronde sécurité se tient annuellement pour faire le bilan de l'année écoulée en matière de sécurité et de prévention urbaine. Elle est présidée par Anne Marie IDRAC, Présidente Directrice Générale et réunit notamment, outre l'ensemble des organisations syndicales, Josette THEOPHILE, Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Social, Yves RAMETTE, directeur Général Adjoint en charge du Pôle Transport, Philippe MARTIN, Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Services aux voyageurs, les Directeurs des réseaux (BUS, MES, MTS et RER), Alain CAIRE, Directeur de SEC, Daniel CHADEVILLE, Directeur de JUR, Pascal AUZANNET, Directeur de DAT.

En conclusion de cette réunion, **Anne Marie IDRAC a indiqué avec force et solennité, « j'ai entendu de façon implicite et explicite les soucis de l'encadrement lorsqu'il y a harcèlement.**

Je les soutiens avec le COMEX (Comité Exécutif) dans leur management. Ce qui se passe est très choquant pour un patron comme je suis, car en attaquant l'encadrement on attaque mon entreprise. »

AGENTS D'ENCADREMENT DE SEC VOUS N'ETES PAS SEULS

**VOUS AVEZ RAISON D'ASSUMER VOTRE RÔLE ET VOS MISSIONS
SANS COMPROMISSION**

**LA C.F.E.- CGC RATP SERA TOUJOURS A VOS COTES
POUR COMBATTRE L'INJUSTICE
ET LE MENSONGE**

EXTRAIT DE LA DECLARATION C.F.E.-CGC RATP LE 20 MAI 2005

Pour la C.F.E.- CGC RATP, la table ronde sur la prévention urbaine et la sécurité est, cette année, l'occasion d'affirmer notre soutien total à l'encadrement du département Environnement et Sécurité et en particulier à l'encadrement de proximité.

En effet, cet encadrement est particulièrement mis sur la sellette dans différents articles de journaux voire dans un reportage du magazine « 90 minutes » diffusé le mardi 31 mai sur Canal + sous le titre « les vigiles du métro : la descente aux enfers » dans lequel je cite « ces gros bras (les agents du GPSR) dénoncent le management autoritaire dont ils sont l'objet. Une dizaine d'entre eux ont porté plainte pour harcèlement moral, discriminations raciale ou syndicale. ».

Le harcèlement moral est un sujet très grave qu'il ne faut pas traiter à la légère, d'ailleurs, la C.F.E.- CGC sur le plan national est en pointe sur le sujet notamment grâce aux actions de Bernard Salengro. Aussi nous condamnerions tout acte de harcèlement moral dûment constaté et avéré et demanderions les sanctions qui s'imposent car ce phénomène équivaut à une agression professionnelle entraînant une destruction psychique de celui qui en est victime.

Mais il ne nous semble pas que ce soit réellement le cas pour les agents du département SEC même si cela en a toute l'apparence aux yeux de non initiés à la réalité quotidienne de ce département. Il est vrai que lesdits agents (qui ne représentent toutefois qu'à peine 1% de l'effectif des agents du GPSR) bien instrumentalisés par certaines organisations syndicales qui les aident à monter un dossier et à obtenir la mansuétude de la médecine du travail, ont toutes facultés ensuite d'aller en justice avec de bonnes chances de succès.

Concrètement, quelles sont les situations rencontrées aujourd'hui par les agents d'encadrement de SEC et comment peuvent-ils réaliser convenablement les missions qui leur sont confiées lorsque :

- au sortir d'un EAP, l'agent apprécié demande à remplir une déclaration d'accident du travail suite au harcèlement subi au cours de l'entretien ;
- pour des raisons opérationnelles évidentes, l'encadrement souhaite connaître la position d'une équipe sur le terrain et que celle-ci estime faire l'objet de flicage, de harcèlement ;
- tout acte de management doit être argumenté plus que de raison sur sa nécessité ou sa justesse afin qu'il ne puisse pas être interprété comme un acte de harcèlement ;
- des chuchotements audibles les traitant de harceleurs s'élèvent sur leur passage ;
- tout acte de bienséance, de civilité devient

une épreuve « humiliante » comme par exemple le simple geste quotidien de dire bonjour en tendant la main, celle-ci restant dans le vide ;

- etc.

Nous ne méconnaissons pas les actions que mènent la Direction générale, la direction du département SEC, les départements GIS et JUR pour aider les agents d'encadrement injustement traduits devant les tribunaux, et s'il nous était possible d'accompagner ces agents nous le ferions sans hésiter tellement nous sommes persuadés de leur innocence. A cet instant, me revient en mémoire cette citation tirée d' Andromaque de Jean RACINE : « Je ne sais de tout temps quelle injuste puissance. Laisse le crime en paix et poursuit l'innocence. ».

Mais aujourd'hui ces aides ne sont plus suffisantes, les agents d'encadrement ont besoin d'un message plus fort de la Direction ou sinon ils seront obligés d'utiliser les mêmes méthodes que les soi disant harcelés. Aussi si l'immobilisme perdure, la C.F.E.- CGC RATP aidera donc les agents d'encadrement qui le souhaitent à constituer un dossier et commencera par les inviter à consulter la médecine pour faire constater leur stress, leurs difficultés de sommeil voire leur dérive vers la dépression et bénéficier pour ces raisons d'arrêts de travail.

Pour conclure cette intervention, nous demandons solennellement à tous les acteurs responsables de ce mauvais climat de reprendre leurs esprits car la pérennisation voire l'aggravation de la situation sera préjudiciable à tous.

N'attendons pas qu'un agent craque et commette des actes irréparables car il sera alors trop tard et ce ne sera pas faute d'avoir prévenu toutes les parties concernées. Il serait dommage que le département en charge de la prévention et de la sécurité soit victime en interne d'actes qu'elle a en charge de réprimer sur les réseaux.

Vous souhaitez, Madame la Présidente, que les relations internes, au même titre que celles avec nos clients, soient fiables, faciles et attentionnées, ce souhait nous le faisons, avec vous, pour SEC encore plus qu'ailleurs dans l'entreprise.

Je finirai par cette autre citation que je laisse à chacun le soin de méditer : « Cultiver la sagesse en même temps que la force permet d'éliminer la violence et d'établir des relations plus constructives avec son environnement. »